

# RPI CORRONSAc MONTBRUN-LAURAGAIS

## CONSEIL D'ÉCOLE DU 9 NOVEMBRE 2017

### Personnes présentes :

Enseignants : Mmes Roquefort, Savatier, Le Meur (directrice de l'école de Montbrun Lauragais), Chust, Julia, Auriol, Lamarque (directrice de l'école de Corronsac)

Parents : Mmes Duborper, Giry, Montmarson, Laffont, Barthe, Noirot, Haouchine

Mairies : M. Lamontagne, Mme Subiela, M. Rouget, Mme Monier

Personne excusée : Mme Mailho, inspectrice de l'éducation nationale

### **1. Vote pour la tenue de conseils d'école communs pour l'année 2017/18**

Vote à l'unanimité pour la tenue d'un conseil commun aux deux écoles du RPI.

### **2. Résultats des élections des parents d'élèves délégués**

57 % de participation à Montbrun-Lauragais // 53 % de participation à Corronsac

Parents élus :

Montbrun-Lauragais : Mmes Gonzalez, Barthe, Giry, Peron Bodin

Corronsac : Mmes Laffont, Noirot, Haouchine, Duborper, Jouannot

### **3. Effectifs actuels et prévisionnels**

Actuel :

PS = 22 / MS = 22 / GS-CP = 25 (15 + 10)

CP-CE1 = 24 (13 + 11) / CE1-CE2 = 23 (11 + 12) / CE2-CM1 = 24 (7 + 17) / CM2 = 20

Prévisionnel :

PS = 8 élèves de Corronsac. Les chiffres ne sont pas connus pour la mairie de Montbrun-Lauragais.

MS = 22

GS = 22

CP = 15

CE1 = 23

CE2 = 22

CM1 = 19

CM2 = 17

La mairie de Corronsac évoque le lancement de l'aménagement d'un T4 au-dessus de la mairie. Un lotissement est aussi en cours de construction chemin Lasserre.

### **4. Règlements intérieurs**

Les règlements intérieurs des deux écoles sont inchangés.

Vote : Les règlements de Montbrun Lauragais et de Corronsac sont adoptés à l'unanimité.

La mairie de Corronsac souhaite obtenir une version numérique des règlements intérieurs des écoles pour le site internet de la mairie. La mairie de Corronsac mentionne que les règlements de garderie et de cantine sont en ligne sur le site de la mairie.

# RPI CORRONSAC MONTBRUN-LAURAGAIS

## CONSEIL D'ÉCOLE DU 9 NOVEMBRE 2017

### **5. Les horaires de bus**

Les enseignantes de Montbrun-Lauragais soulèvent le problème lié à l'arrivée tardive du bus scolaire vers 9h05 voire 9h10. Cette situation perturbe le fonctionnement des classes. La mairie de Corronsac précise les horaires officiels du bus :

8h35 école de Montbrun-Lauragais

8h42 école de Corronsac

8h50 école de Montbrun-Lauragais

Les horaires effectifs du bus vont être relevés pour mesurer les retards. Un constat pourra alors être envoyé au conseil départemental.

### **6. Les ATSEM à Montbrun-Lauragais**

Les enseignantes de Montbrun-Lauragais abordent le problème lié à l'absence d'ATSEM dans la classe de GS-CP. Lorsque les GS, en majorité dans la classe, sont en autonomie, ils font beaucoup de bruit et cela pénalise le travail des CP.

La question se posera aussi l'année prochaine, le nombre de G.S. augmentant dans cette classe.

Arguments des parents :

- Les parents argumentent sur le fait que cette absence d'Atsem pose des problèmes pédagogiques dans la classe.
- Les parents insistent le fait qu'une attention particulière doit être apportée à l'école et spécialement aux enseignements de GS/CP qui sont importants avec l'apprentissage de la lecture et autres.
- Ils évoquent la possibilité d'un temps partiel ou celle de compléter le temps de travail des personnes déjà présentes sur l'école.
- Les parents soulèvent aussi le problème de sécurité.

Réponses de la mairie :

- Mme Monier dit que, faute de budget, l'embauche d'une nouvelle Atsem à l'école de Montbrun Lauragais ne peut être envisagée.
- Il y a beaucoup d'adultes présents sur l'école : 2 ATSEMS et 1 animateur sur les ateliers de l'après-midi (45min par jour).
- La mairie de Montbrun-Lauragais évoque des gros soucis pour recruter. En ce moment, la mairie cherche une personne pour remplacer une animatrice malade depuis plusieurs mois.
- Sur la possibilité d'augmenter le temps de travail des personnes qui sont à temps partiel, la mairie de Montbrun-Lauragais précise que la réglementation des emplois aidés l'empêche d'augmenter les horaires de ces personnels.
- Elle précise aussi que certaines personnes à temps partiels préfèrent le rester.

Les parents aimeraient avoir des précisions sur les budgets ainsi que sur les statuts des personnes présentes sur l'école.

A la demande de la mairie, les enseignantes chiffrent le besoin en Atsem pour la classe de GS/CP à 3 heures par matinée de classe ce qui représente un total de 15 heures hebdomadaires.

Une réflexion est en cours à la mairie de Montbrun-Lauragais en concertation avec la mairie de Corronsac car les coûts sont mutualisés.

# RPI CORRONSAAC MONTBRUN-LAURAGAIS

## CONSEIL D'ÉCOLE DU 9 NOVEMBRE 2017

### 7. Les rythmes scolaires

Une circulaire impose de se positionner sur un éventuel changement de rythmes scolaires (choix entre 4 jours ou 4 jours et demi par semaine) avant le 8 décembre 2017.

La mairie de Corronsac a exposé les différents arguments pour l'une ou l'autre solution dans un tableau de synthèse de la réflexion faite en concertation avec les élus de Montbrun sur ce sujet, lors du conseil municipal de Corronsac et aussi en lien avec le SICOVAL (voir document joint au compte rendu).

Ce sujet est à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission des Affaires Scolaires et du conseil municipal de Montbrun qui vont se tenir respectivement le 21 novembre et le 28 novembre prochain.

La mairie de Montbrun-Lauragais précise que ce sujet nécessite une concertation large auprès des mairies, des enseignantes et des parents d'élèves. Le point de vue du SICOVAL est à intégrer aussi en lien avec le centre de loisirs (ALSH) de Pompertuzat qui accueille les enfants le mercredi. Il faut aussi tenir compte des transports scolaires qui devront être adaptés.

Le conseil municipal de Corronsac est favorable au maintien à 4 jours et demi. Mais la décision sera prise entre les 2 mairies après avis des parents d'élèves, des enseignants.

Les parents demandent l'avis des enseignantes. La directrice de Montbrun-Lauragais soulève le fait que les constats ne sont pas les mêmes en maternelle et en élémentaire. Elle évoque la fatigue des élèves de maternelle dès le jeudi. La directrice de Corronsac évoque le fait que certains élèves de cycle 2 sont fatigués en début d'après-midi. Les enseignantes de CE2, CM1 et CM2 précisent que les apprentissages du mercredi matin sont efficaces.

Dans un RPI, les rythmes doivent être harmonisés.

La mairie de Corronsac précise que le SICOVAL souhaite aussi une harmonisation des rythmes dans les écoles dépendant du centre aéré de Pompertuzat. La directrice de Corronsac mentionne qu'il faut organiser un conseil d'école exceptionnel pour prendre une décision.

Une consultation des parents du RPI sera faite par les parents délégués avant le 21 novembre car le 21 novembre a lieu une réunion de la commission des Affaires Scolaires de Montbrun suivi le 28 novembre d'un conseil municipal.

Les parents demandent à avoir le document établi par la mairie de Corronsac pour pouvoir le communiquer aux parents afin d'avoir une analyse objective des deux solutions.

La directrice de Montbrun-Lauragais ajoute qu'il n'est pas optimum que les deux écoles aient les mêmes horaires. Un décalage de 10 minutes permettrait aux parents de faire le trajet entre les deux écoles. Cette solution pourrait permettre aussi de régler le problème du bus évoqué précédemment. Ce point est à la marge de la décision à prendre sur les rythmes scolaires (4 jours et demi ou 4 jours par semaine). Ce point pourra faire l'objet d'une discussion lors du prochain conseil d'école.

Le conseil d'école exceptionnel aura lieu le **mardi 5 décembre à 18h** à l'école de Montbrun-Lauragais afin de prendre une décision commune au sein du RPI.

### 8. Les dates importantes

Le deuxième conseil d'école aura lieu le **lundi 12 février 2018** à l'école de Montbrun-Lauragais à 18h.

Le troisième conseil d'école aura lieu le **lundi 4 juin 2018** à l'école de Corronsac à 18 h (au lieu du mardi 5 juin 2018 initialement prévu).

Le **24 mars 2018** aura lieu le spectacle de cirque avec les élèves de Montbrun-Lauragais à la salle des fêtes de Corronsac.

La date de la fête des écoles sera le **vendredi 22 juin 2018**. Elle se déroulera à priori à l'école de **Montbrun-Lauragais**. La mairie de Montbrun-Lauragais précise que la sécurité sera assurée au niveau du chantier de la nouvelle salle des fêtes.

### 9. Questions des parents

#### - Quel est l'avancement et les projets concernant le PEDT cette année ? :

La mairie de Corronsac informe que les activités sportives reprennent depuis cette semaine : activités sportives (lundi et mardi) mais aussi théâtrale (le vendredi). Les inscriptions se font sur le volontariat des enfants.

D'autres animations sont à l'étude. Sens'Actifs va proposer sur les arts du cirque et CanalArts des séances de découverte du théâtre. Caminarem reviendra faire des activités liées à la randonnée et à la nature.

L'association des chasseurs devrait aussi faire des initiations autour des animaux (reconnaître les traces, leur environnement).

La mairie de Montbrun-Lauragais informe que l'animateur mène des activités sportives (ping-pong sur le temps de la garderie) et de musique (construction d'instruments).

S'y ajoute la visite d'expositions à la médiathèque sur le temps méridien.

La découverte d'une autre culture sera envisagée avec l'association « Vivre à Madagascar autrement » puis au printemps des activités autour du jardin collectif de Montbrun-Lauragais ou sur le sentier botanique situé à proximité de la mairie.

Toutes ces activités plaisent beaucoup aux enfants et les retours sont positifs.

#### - Qui veille à la composition des menus à la cantine ? Pourquoi sont-ils recomposés ?

Le SIVURS ayant été dissous, c'est le SICOVAL qui a repris le service de restauration. Tous les mois, il y a une réunion organisée pour établir les menus des repas servis à l'école avec une diététicienne. Les menus sont disponibles sur le site du SIVURS mais aussi sur le site de la mairie de Corronsac.

Il n'y a pas de changement de la composition des repas au niveau de la cantine.

#### - Quel est l'intérêt de l'utilisation du sifflet lors des repas à Corronsac ?

Pendant le temps de repas, le bruit peut poser un problème. Le personnel municipal utilise un système de gestion du comportement avec des pinces à linge à déplacer pour faire un premier avertissement puis un deuxième avertissement avant de passer à la sanction. L'usage du sifflet se fait dans les temps exceptionnels où le personnel municipal ne peut pas se faire entendre.

# RPI CORRON SAC MONTBRUN-LAURAGAIS

## CONSEIL D'ÉCOLE DU 9 NOVEMBRE 2017

Les parents proposent l'utilisation d'un autre outil pour attirer l'attention des enfants sur le niveau sonore (cloche, triangle, tambourin ...).

Il est rappelé que des parents délégués peuvent assister au temps de cantine pour en voir l'organisation.

### - Qui s'occupe des enfants et de leur sécurité à la sortie du bus à Montbrun-Lauragais ?

Il est vrai que le mercredi, les enfants étaient seuls pour descendre du bus et se rendre à la garderie.

A présent, Michèle vient chercher les enfants à la descente du bus pour les amener à la garderie.

### - La sécurité concernant l'aire de jeux de l'école de Montbrun-Lauragais est-elle assurée ?

A 7h30, la personne de la garderie du matin ouvre les locaux et assure un contrôle visuel des locaux dont l'aire de jeux qui est un espace commun avec le public. Elle signale à la mairie les éventuels problèmes de sécurité (présence d'objets coupants par exemple). Cette mission fait partie de sa fiche de poste.

### - Réparation de la gâche du portail à Corronsac :

La réparation est planifiée.

### - Budget de l'école y compris le PEDT :

Les mairies de Corronsac et Montbrun-Lauragais travaillent conjointement pour évaluer les frais de fonctionnement annuellement. Puis les coûts sont répartis selon le nombre d'habitants.

Sur 2015-2016, à Corronsac le montant des frais de fonctionnement liés à l'école s'est élevé à 98500€ dont 77% pour les salaires des agents communaux.

Le coût moyen d'un élève est de 1500 euros en maternelle et 1000 euros en élémentaire.

En 2017, il a été décidé d'effectuer un alignement de ces coûts sur les années civiles plutôt que les années scolaires pour être plus en accord avec les budgets communaux.

Pour le prochain conseil d'école, les mairies proposent d'établir un tableau synthétique des coûts de fonctionnement liés à chaque école.

Fin de séance à 20h30.

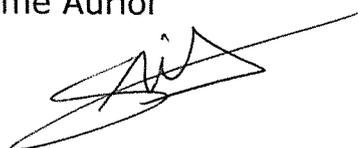
Présidente

Mme. Lamarque



Secrétaire

Mme Auriol



*PJ Tableau sur les rythmes scolaires, présenté par la mairie de Corronsac*